

GCSurplus

Déclaration de véhicules pour le dessaisissement – informations importantes



Qui sommes-nous?

Les experts en dessaisissement du gouvernement du Canada

GCSurplus peut faciliter le dessaisissement de biens excédentaires pour les:

- Ministères et agences du gouvernement du Canada
- Gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux
- Organisations intergouvernementales
- Sociétés d'État
- Organismes canadiens d'aide
- Organismes d'application de la loi
- Certains gouvernements étrangers

Nos services

GCTransfert

- Un service en ligne qui permet aux gestionnaires de matériel d'annoncer les biens excédentaires disponibles pour le transfert entre les ministères.

GCSurplus

- Le site Web de cybercommerce du gouvernement du Canada chargé de vendre les biens excédentaires au public.

GCDons

- La plus récente plateforme en ligne pour annoncer les biens excédentaires à donner aux organismes admissibles et enregistrés partout au Canada.

GCMil

- Le programme du gouvernement du Canada visant à remettre sur le marché et à vendre des biens contrôlés excédentaires et des biens spécialisés au niveau national et international.

Services spécialisés

- Services additionnels à valeur ajoutée – contrat de recyclage (métal, bois, etc.) destruction de véhicules, recyclage de batteries

Cadre stratégique de cession des biens

Législation

- **Loi sur les biens de surplus de la Couronne** fournit les fondations légales pour la cession des biens excédentaires.
- La loi donne l'autorité à GCSurplus de vendre les biens au nom des ministères fédéraux.

Directives

- **La Directive sur la gestion du matériel du Conseil du Trésor** énoncent les principes qui guident les décisions en matière de dessaisissement et comprend une Annexe A détaillée concernant les procédures obligatoires pour la gestion du parc automobile des véhicules terrestres.

Lignes directrices

- **Le Guide du Conseil du Trésor sur la gestion du matériel** aide les employés à mettre en œuvre les directives et les politiques.
- Les politiques et les lignes directrices ministérielles fournissent des instructions précises.

Nouveau service offert – destruction

Considérations

- Cette option de dessaisissement est souvent utilisée pour les véhicules à usage spécial tels que les véhicules de sécurité.
- Les véhicules ne doivent être immatriculés, vendus ni transférés à aucune entité à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.
- Le sous-traitant doit enlever, démonter et détruire tous les véhicules à ses frais.
- Méthodes de destruction acceptées: broyage, compression en presse, dilacération ou cisaillement.

Articles à retirer avant l'écrasement complet

- Pneus
- Batteries
- Convertisseur catalytique (couper le système d'échappement)
- Fluides comme liquide de refroidissement du moteur, l'huile, le fluide de transmission, l'essence, etc.
- Composantes ayant des repercussions environnementales

Destruction et recyclage des véhicules



Tous les véhicules devraient avoir un numéro d'actif peint au vaporisateur afin de suivre le processus et différencier clairement une voiture d'une autre.



Les sous-traitants auront 14 jours pour écraser et certifier la destruction.



Une fois la destruction terminée, une copie signée du certificat de destruction sera fournie à GCSurplus.



Les sous-traitants doivent informer GCSurplus si des pièces ou des autocollants à usage restreinte ou interdit ont été laissés par inadvertance sur le véhicule en leur possession.

Véhicules en cours de destruction



Réutilisation des véhicules excédentaires

Partenariats innovateurs du gouvernement du Canada

- Centre d'essais pour véhicules automobiles (CEVA) de Transports Canada
 - Augmentation du coût des voitures depuis la pandémie
 - Besoin de voitures d'occasion pour simuler des essais d'accident
- GCSurplus a transféré plus de 78 véhicules
- Le programme de Transports Canada a économisé plus d'un million de dollars
- GCSurplus facilitera la destruction de tous les véhicules de style policier une fois les essais terminés

Véhicules d'essais vendus pour les pièces à des entreprises de recyclage

2021 Kia Seltos (124 KM)



Soumission ouverte

Vendu (CAD) : \$6,350.00
Date d'affichage : 12-août-2022 @ 15 h 58 HAF
Vendu le : 19-août-2022
Produit : 2300 - Automobiles et camionnettes
Emplacement : Blainville, QC
Rapport de vente : R2MO0014404-TC21-224



2021 Volvo XC40 (11 KM)



Soumission ouverte

Vendu (CAD) : \$4,055.00
Date d'affichage : 12-août-2022 @ 15 h 58 HAF
Vendu le : 19-août-2022
Produit : 2300 - Automobiles et camionnettes
Emplacement : Blainville, QC
Rapport de vente : R2MO0014405-TC21-221



2021 Toyota Corolla (27 KM)



Soumission ouverte

Vendu (CAD) : \$3,581.00
Date d'affichage : 12-août-2022 @ 15 h 58 HAF
Vendu le : 19-août-2022
Produit : 2300 - Automobiles et camionnettes
Emplacement : Blainville, QC
Rapport de vente : R2MO0014406-TC21-216



2018 Chevrolet Sonic (7 KM)



Soumission ouverte

Vendu (CAD) : \$1,289.00
Date d'affichage : 12-août-2022 @ 09 h 05 HAF
Vendu le : 19-août-2022
Produit : 2300 - Automobiles et camionnettes
Emplacement : Blainville, QC
Rapport de vente : R2MO0014413-TC18-220



2020 Hyundai Accent (25236 KM)



Soumission ouverte

Vendu (CAD) : \$2,337.00
Date d'affichage : 12-août-2022 @ 09 h 04 HAF
Vendu le : 19-août-2022
Produit : 2300 - Automobiles et camionnettes
Emplacement : Blainville, QC
Rapport de vente : R2MO0014409-TC20-218



2020 Kia Forte (305 KM)



Soumission ouverte

Vendu (CAD) : \$2,281.00
Date d'affichage : 12-août-2022 @ 09 h 03 HAF
Vendu le : 19-août-2022
Produit : 2300 - Automobiles et camionnettes
Emplacement : Blainville, QC
Rapport de vente : R2MO0014408-TC20-220



GCSurplus – Client interface (GCSic)



The screenshot displays the GCSurplus client interface (GCSic) for the Government of Canada. The page is titled "Rapport de surplus de véhicule" and includes a navigation menu with options like "Outils", "Rapports de Surplus", "GCTransfert", "Rapports", "Administration", "Mon compte", and "Aide GCSic". A red arrow points to the "Véhicule" menu item. The main content area contains a form for entering the vehicle identification number (NIV) and a section titled "Avis important pour les gestionnaires de parcs automobiles" with a list of instructions.

Government of Canada / Gouvernement du Canada

English

GCS interface client / client interface

Connecté sous l'identifiant claudé prevost | Mon profil | Fermeture de session

Outils ▾ | Rapports de Surplus | GCTransfert ▾ | Rapports ▾ | Administration ▾ | Mon compte ▾ | Aide GCSic ▾

Accueil | Régulier | Surplus (RDS) de véhicule

Véhicule ←

Rapport de surplus de véhicule

Veuillez entrer le numéro d'identification du véhicule(NIV) que vous souhaitez déclarer et cliquez sur soumettre.

Ceci remplira plusieurs des champs requis pour vous.

• Numéro d'identification du véhicule (NIV) :

Page précédente | Continuer | Manuel

Avis important pour les gestionnaires de parcs automobiles :

- Les ministères clients (gardiens) doivent déterminer si les véhicules gravement endommagés et considérés comme des pertes totales ont le statut approprié sur leur document d'immatriculation/propriété du véhicule, soit « irréparable » ou « récupérable/reconstruit ». Le personnel autorisé, comme les gestionnaires de parcs automobiles, peut demander ce changement au bureau d'immatriculation de sa province ;
 - Remarque : Il est important que la condition et le statut de chaque véhicule soient correctement indiqués. Par exemple, si un véhicule très endommagé est vendu avec le statut d'être en bon état au lieu de « reconstruit » et qui pourrait être revendu beaucoup plus cher sans avoir eu d'inspection structurelle, cette situation rendrait le véhicule dangereux pour les nouveaux propriétaires ;
- Lorsqu'un véhicule est conduit ou laissé à un emplacement de GCSurplus, il est très important que la ou les plaques d'immatriculation soient retirées du véhicule. Il incombe aux ministères auteurs (gardiens) de s'assurer que la ou les plaques sont annulées à leur bureau d'immatriculation provincial ;
- GCSurplus enlèvera assurément la ou les plaques de tout véhicule qu'il reçoit avant de le vendre, mais il n'est pas responsable de les faire annuler ou de les retourner au bureau d'immatriculation provincial. GCSurplus ne peut pas effectuer de modifications au nom des ministères et organismes fédéraux.

Directive pour la soumission de véhicules

Guides pratiques

- ✓ Disponibles aux ministères clients avec un compte Interface Client GCSurplus (GCSic)
- ✓ Les guides se retrouvent sous l'onglet "Aide GCSic"

Statut approprié

- ✓ Déterminer si les véhicules gravement endommagés et considérés comme des pertes totales ont le statut approprié sur leur document d'immatriculation/propriété du véhicule (e.g. irréparable, récupérable, etc.).
- ✓ Le personnel autorisé, comme les gestionnaires de parcs automobiles, peut demander ce changement au bureau d'immatriculation de sa province.
- ✓ Il est important que l'état et le statut de chaque véhicule soient identifiés correctement.

Suppression des plaques d'immatriculation

- ✓ Les plaques d'immatriculation doivent être enlevées par le client lors du dépôt du véhicule à l'entrepôt de GCSurplus.
- ✓ Il incombe aux ministères clients de s'assurer que la ou les plaques sont annulées à leur bureau d'immatriculation provincial.
- ✓ GCSurplus enlèvera la ou les plaques de tout véhicule qu'il reçoit avant de le vendre.

Déclarer des véhicules excédentaires

- ✓ Les ministères clients doivent déclarer le véhicule excédentaire dans GCSic.
- ✓ Identifier tout problème mécanique et structurel.
- ✓ Signaler si des accidents sont survenus (transparence).
- ✓ Fournissez autant d'informations que possible sur le véhicule pour éviter les plaintes des acheteurs, les remboursements éventuels et les deductions sur le produit de la vente.

État du véhicule

- ✓ Les ministères clients doivent s'assurer que les déchets, les effets personnels et les substances dangereuses ont tous été retirés du véhicule avant de l'envoyer à GCSurplus.

Vente à partir du site du client ou GCSurplus

- ✓ Les ministères clients doivent déterminer si le véhicule sera vendu à partir de leur site ou un entrepôt de GCSurplus.
- ✓ **Vente à partir d'un entrepôt de GCSurplus**
 - Veuillez cocher la case correspondante lors de l'envoi du rapport de surplus.
 - GCSurplus complétera la description du véhicule et prendra les photos requises.
 - GCSurplus peut organiser le remorquage, mais les frais encourus seront déduits du produit de la vente.
- ✓ Avant de remorquer les véhicules aux emplacements de GCSurplus pour la vente, le client doit fournir la documentation de propriété et les clés (elles peuvent être laissées dans la boîte à gants ou données au conducteur de la dépanneuse).
- ✓ **Vente à partir du site du client**
 - Fournir le plus de renseignements possible afin de pouvoir générer une vente informative et transparente dans le but de minimiser les demandes de renseignements et les appels des acheteurs.
 - Un minimum de 20 photos du véhicule est requis avec le rapport de surplus (Les photos doivent inclure tous les côtés extérieurs, l'état actuel de chaque roue et pneu, la plaque NIV, tous les sièges ainsi que le coffre et/ou la caisse et/ou le hayon).
 - Inclure une photo du tableau de bord indiquant le kilométrage et affichant les témoins lumineux, le cas échéant
 - Les photos que vous soumettez doivent avoir été prises après le retrait des marques et des inscriptions du gouvernement du Canada.
 - Tous les dommages, comme les égratignures et les bosses, doivent être visibles sur les photos.

Directive pour la soumission de véhicules

Taux de commission

- ✓ Le taux de commission varie selon l'emplacement de la vente.
 - Les véhicules vendus à partir du site du client donneront une remise plus importante sur le produit de la vente.
 - Les véhicules vendus d'un entrepôt de GCSurplus donneront une remise plus faible sur le produit de la vente (moins les frais de service, comme les frais de remorquage).

Décalcomanies et résidus de colle

- ✓ Les décalcomanies et les résidus de colle doivent être complètement retirés.
 - GCSurplus ne peut pas vendre d'articles affichant des marques ou des inscriptions à l'effigie du gouvernement fédéral.

Véhicules impliqués dans un accident

- ✓ Les ministères clients et les représentants de ventes de GCSurplus peuvent décider si les véhicules possèdent une valeur de revente, ou s'ils devraient être vendus pour les pièces et les rebuts métalliques.

Carte de crédit de parc automobile

- ✓ Les ministères clients sont responsables d'annuler la carte de crédit de parc automobile (ARI) après avoir remis le véhicule à GCSurplus.
- ✓ Si le véhicule est vendu de l'emplacement du client, la carte de crédit peut être annulée lorsque le véhicule est déclaré excédentaire.
- ✓ Afin d'éviter les relevés kilométriques incorrects, le véhicule ne devrait plus être utilisé.


Titre de propriété

- ✓ Ventes effectuées d'un emplacement de **GCSurplus**
 - Le représentant des ventes devra signer la section originale du transfert de propriété au nom du client, ainsi que l'acte de vente de GCSurplus.
 - Tous les documents relatifs à la vente doivent correspondre au nom de l'acheteur.
- ✓ Ventes effectuées du **site du client**
 - Le ministère client devra signer la section du transfert de propriété et l'acte de vente (que le représentant des ventes vous fera parvenir) et remettre ces documents à l'acheteur.
 - Le ministère client peut envoyer par la poste les titres de propriété originaux à GCSurplus afin qu'un membre du personnel puisse les signer au nom du ministère client.

Essence et/ou charge

- ✓ Tous les véhicules (à l'exception des véhicules accidentés) déclarés comme excédentaires doivent contenir un minimum de $\frac{1}{4}$ d'essence dans le réservoir.
 - Pour permettre au personnel de GCSurplus de les déplacer.
 - Pour permettre aux acheteurs de les conduire jusqu'à leur destination ou à la station-service/de recharge la plus proche.

Formulaire d'inspection pour véhicule à venir

FORMULAIRE D'INSPECTION POUR VEHICULE 

Rapport de Surplus # _____ Dossier du ministère _____

Les ministères fédéraux sont chargés de veiller à ce que les véhicules soient correctement mis hors service et nettoyés avant la vente. **La personne qui remplit ce formulaire doit inspecter visuellement le véhicule pour s'assurer qu'il ne contient pas d'articles inappropriés tels que : des pièces à usage restreint (par exemple, des feux de contrôle), des déchets, des effets personnels et des substances dangereuses.**

Les biens saisis et les anciens véhicules des forces de l'ordre peuvent contenir des drogues contrôlées et d'autres produits de contrebande. La personne qui remplit ce formulaire doit procéder à une inspection visuelle entre, autour et sous les sièges et les compartiments où des objets peuvent être dissimulés. Les employés et les entrepreneurs doivent prendre toutes les mesures appropriées pour assurer la sécurité lors de cette inspection. Pour éviter l'exposition à des substances toxiques, les employés et les entrepreneurs doivent porter des ÉPI appropriés et se conformer aux directives de sécurité applicables.

Les ministères sont chargés de veiller à ce que les informations sur les véhicules soient exactes et complètes. **La personne qui remplit ce formulaire doit confirmer visuellement les spécifications et l'état du véhicule.** Cette fiche d'inspection doit être remplie avant de soumettre un rapport de surplus ou de transférer la garde d'un véhicule à GCSurplus. GCSurplus ne vendra ni ne prendra possession d'un véhicule qui n'a pas été correctement contrôlé à l'aide de ce formulaire.

1. SPÉCIFICATIONS

Année	Marque	Modèle	NIV
Trim	Odomètre / Heures	Longueur de la boîte	Type de cabine (camions)
Type de moteur	Détails du moteur (par	Driveline	Transmission
Gaz <input type="checkbox"/> Diesel <input type="checkbox"/> Hybride <input type="checkbox"/> Électrique <input type="checkbox"/>		FWD <input type="checkbox"/> RWD <input type="checkbox"/> AWD <input type="checkbox"/> 4x4 <input type="checkbox"/>	Manuel <input type="checkbox"/> Automatique <input type="checkbox"/>

2. LOCALISATION

Adresse du véhicule	Contactez	Téléphone	Courriel


3. TOWING

Le véhicule sera vendu à partir du site de GCSurplus	GCSurplus pour organiser le remorquage	Le ministère déposera le véhicule sur le site de GCSurplus
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

4. CONDITION

Le véhicule roule et roule	Un véhicule a besoin d'un coup de pouce pour démarrer	Le véhicule a été impliqué dans un accident de voiture (AVM)	Le véhicule est endommagé ou présente des problèmes mécaniques
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Décrivez tous les dommages et problèmes mécaniques connus			

Page | 1

FORMULAIRE D'INSPECTION POUR VEHICULE 

5. TÂCHES OBLIGATOIRES DE CESSION (Toutes les tâches énumérées relèvent de la responsabilité du service cédant)

Toutes les pièces à usage restreint ont été retirées (par exemple, les feux d'exécution, les sirènes, les radios, les cages, etc.)	Oui <input type="checkbox"/>
Suppression de l'ARI et des cartes d'assurance	Oui <input type="checkbox"/>
Toutes les plaques d'immatriculation ont été retirées	Oui <input type="checkbox"/>
Tous les déchets sont enlevés (intérieur, coffre et zones de stockage arrière)	Oui <input type="checkbox"/>
Tous les objets personnels retirés	Oui <input type="checkbox"/>
Tous les sièges sont retirés ou basculés vers l'avant pour une inspection visuelle	Oui <input type="checkbox"/>
Tous les sièges sont nettoyés et vérifiés (coussins, dessous, dossier, boucles de ceinture)	Oui <input type="checkbox"/>
Nettoyage et contrôle de toutes les zones de stockage des portes	Oui <input type="checkbox"/>
La console centrale a été nettoyée et vérifiée	Oui <input type="checkbox"/>
Boîte à gants nettoyée et vérifiée	Oui <input type="checkbox"/>
Contrôle visuel de toutes les surfaces de sol et des tapis	Oui <input type="checkbox"/>
Tous les revêtements et panneaux de plafond ont été inspectés visuellement	Oui <input type="checkbox"/>
Nettoyage et vérification du coffre et des zones de stockage à l'arrière	Oui <input type="checkbox"/>
Nettoyage et vérification de la zone de stockage des pneus de rechange	Oui <input type="checkbox"/>

5.1 Remplissez cette section si le véhicule est vendu à partir du site du client.

Toutes les tâches de démantèlement obligatoires sont terminées	Toutes les vignettes du gouvernement du Canada ont été retirées	Le gardien du véhicule a en main l'original* du véhicule	Les conditions et les spécifications fournies à GCSurplus sont exactes
Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

5.2 Remplissez cette section si le véhicule est vendu à partir du site de GCSurplus.

Toutes les tâches de démantèlement obligatoires sont terminées	Titre de propriété du véhicule originale* placée dans la boîte à gants.	La condition et les spécifications fournies sont exactes
Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>

6. CERTIFICATION ET SIGNATURE

J'ai rempli la fiche de contrôle du véhicule au mieux de mes capacités et je certifie que le véhicule est exempt de substances dangereuses, d'ordures et d'objets personnels. Le personnel de GCSurplus ou l'acheteur peut en prendre la garde en toute sécurité.

Oui

Nom en caractères d'imprimerie	Signature	Date	Contactez

* Le document de propriété original doit accompagner tous les véhicules du parc automobile qui ont été immatriculés au niveau provincial. Si l'original du document de propriété a été égaré, le ministère est chargé d'obtenir une copie de remplacement auprès du ministère provincial avant de vendre le véhicule. Lorsque la vente est conclue, la partie vente de la propriété originale doit être remplie et remise à l'acheteur.

Page | 2

Guide et outils pratiques

The screenshot displays the GCS client interface. At the top, there is a header with the Government of Canada logo and the text 'GCS interface client / client interface'. A navigation bar contains several menu items: 'Outils', 'Rapports de Surplus', 'GCTransfert', 'Rapports', 'Administration', 'Mon compte', and 'Aide GCSic'. A dropdown menu is open under 'Aide GCSic', showing options: 'FAQ', 'Guides d'utilisation', 'Conditions générales', and 'Communiquez avec GCSurplus'. Two red arrows point to the 'Aide GCSic' menu item and the 'Guides d'utilisation' option. Below the navigation bar, the main content area shows 'Accueil' and a search bar. A table with columns 'Bien', 'E-D-T', 'NIV', 'Ref. #1', 'Ref. #2', 'Date d'entrée', and 'Dernière modification' is visible, with the text 'Aucun résultat' below it. The footer shows the date '15/09/22 2:42:14 PM'.

Government of Canada / Gouvernement du Canada

English

GCS interface client / client interface

Connecté sous l'identifiant claudé prevost

Mon profil

Fermeture de session

Outils ▾

Rapports de Surplus ▾

GCTransfert ▾

Rapports ▾

Administration ▾

Mon compte ▾

Aide GCSic

Accueil

FAQ

Guides d'utilisation

Conditions générales

Communiquez avec GCSurplus

Gestionnaire: ▾

ou

Non-soumis

GCTransfert

GCDons

Soumis

Modifications

GCMil

Rebuté

En vigueur

Fermé

Vendu

Toutes

Montrant 15 ▾ donnés

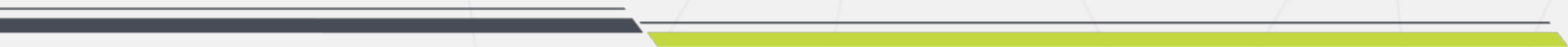
Recherche:

Bien	E-D-T	NIV	Ref. #1	Ref. #2	Date d'entrée	Dernière modification
Aucun résultat						

Montrant 0 à 0 de 0 donnés

Date de modification : 15/09/22 2:42:14 PM

Questions



Communiquez avec GCSurplus



Boîte générique:
info@gcsurplus.ca



Demandes financières:
TPSGC.GCSurplusFinance.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca



Demandes de renseignements sur GCMil:
gcmil@tpsgc-pwgsc.gc.ca



1-844-991-1385



www.gcsurplus.ca et <https://www.gcsurplus.ca/ic-ci>

